

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Version : 2

Date : 17/1/2007

Encre 1781 pour BIC VELLEDA WHITEBOARD MARKER

Remplace la fiche : 22/7/2005

BIC

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : Encre 1781 pour BIC VELLEDA WHITEBOARD MARKER (1711-1741-1781-1791)
Utilisations recommandées : Encre pour marqueur effaçable à sec
FOURNISSEUR :
Nom : SOCIETE BIC
Adresse : 14, Rue Jeanne d'Asnières
92611 CLICHY Cédex
FRANCE
Téléphone : + 33 01 45 19 52 00
Télécopie : +33 01 45 19 52 99
APPEL D'URGENCE : ORFILA (France) : +33 01 45 42 59 59

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION :
Nature chimique : Mélange de résine en solution dans des solvants et de pigments

Composants présentant un danger :

Nom de la substance	Teneur	No CAS / No CE / No index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Acétate de n-butyle</u>	: 58 - 63 %	123-86-4 / 204-658-1 / 607-025-00-1		10-66-67
<u>4-méthyl-2-pentanone</u>	: 13 - 18 %	108-10-1 / 203-550-1 / 606-004-00-4	Xn F	11-20-36/37-66
<u>2-butoxyéthanol</u>	: 0,5 - 1,5 %	111-76-2 / 203-905-0 / 603-014-00-0	Xn	20/21/22-36/38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :

Effets néfastes sur la santé :

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Effets sur l'environnement :

Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement, sous réserve de respecter les recommandations de la section 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer

Dangers physiques et chimiques :

- Incendie ou explosion :

Liquide facilement inflammable

Classification du produit :

Selon la réglementation européenne, ce produit est classé comme :
- FACILEMENT INFLAMMABLE

Informations complémentaires :

Les quantités d'encre déposées par le stylo en situation habituelle d'écriture sont normalement trop faibles pour occasionner une exposition significative et provoquer des effets néfastes sur la santé de l'utilisateur

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :

Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air
En cas de malaise : Appeler un médecin

Contact avec la peau :

Oter tout vêtement ou chaussure souillés
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse
En cas de rougeur ou irritation, consulter un médecin

Contact avec les yeux :

Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins)
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste

Ingestion :

Ne jamais tenter de faire vomir
Appeler immédiatement un médecin

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Version : 2
Encre 1781 pour BIC VELLEDA WHITEBOARD MARKER	Date : 17/1/2007
	Remplace la fiche : 22/7/2005
	BIC

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Dioxyde de carbone (CO2) Mousse Poudres
Dangers spécifiques :	Formation possible de mélanges vapeur/air explosifs
Méthodes particulières d'intervention :	Faire évacuer la zone dangereuse Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur Endiguer et contenir les fluides d'extinction

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Ne pas respirer les vapeurs Eviter le contact avec la peau et les yeux Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Ne pas fumer Equipement de protection : - équipement complet de protection - appareil de protection respiratoire En cas de déversement important : Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts (risque d'explosion). Ventiler la zone de déversement
Précautions pour la protection de l'environnement :	Endiguer et contenir l'épandage Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières
Méthodes de nettoyage :	
- Récupération :	Ramasser mécaniquement le produit
- Neutralisation :	Absorber le liquide non récupérable avec : - une matière absorbante inerte - du sable ou de la terre
- Nettoyage/décontamination :	Laver la zone souillée à grande eau
- Elimination :	Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques :	Captation des vapeurs à leur point d'émission Utiliser un outillage ne produisant pas d'étincelles
Précautions à prendre :	Eviter le contact avec la peau et les yeux Eviter l'accumulation de charges électrostatiques Interdiction de fumer

STOCKAGE

Mesures techniques :	Le sol du dépôt doit être imperméable, incombustible et disposé de façon à constituer une cuvette, afin qu'en aucun cas, la totalité des liquides inflammables stockés ne puisse s'écouler à l'extérieur
Conditions de stockage :	
- Recommandées :	Stocker : - dans un endroit frais et sec - dans un endroit bien ventilé - le récipient bien fermé - à l'écart de toute source d'ignition - à l'écart de la chaleur - à l'écart de toute flamme
Matières incompatibles :	Matières inflammables ou combustibles Matières oxydantes Matières réductrices
Matériaux d'emballage :	
- Recommandés :	Emballage d'origine

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
	Version : 2
Encre 1781 pour BIC VELLEDA WHITEBOARD MARKER	Date : 17/1/2007
	Remplace la fiche : 22/7/2005
	BIC

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :	Assurer une bonne ventilation du poste de travail Capter les vapeurs à leur point d'émission
Valeurs limites d'exposition :	
- France :	Acétate de n-butyle : VME : 710 mg/m ³ (150 ppm) VLE : 940 mg/m ³ (200 ppm) 4-Méthylpentane-2-one : VME : 83 mg/m ³ (20 ppm) VLE : 208 mg/m ³ (50 ppm) 2-Butoxyéthanol : VME : 9.8 mg/m ³ (2 ppm) VLE : 147.6 mg/m ³ (30 ppm)
- Communauté Européenne :	2-Butoxyéthanol : VME : 98 mg/m ³ (20 ppm) VLE : 246 mg/m ³ (50 ppm)
Equipements de protection individuelle :	
- Protection respiratoire :	En cas de ventilation insuffisante : Appareil de protection respiratoire autonome isolant
- Protection des mains :	Gants de protection en caoutchouc résistant aux solvants
- Protection des yeux :	Lunettes de sécurité
Mesures d'hygiène :	Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail Se laver les mains après toute manipulation

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :	Liquide
Couleur :	variable
Odeur :	caractéristique
pH :	Non applicable
Températures caractéristiques :	
- Ebullition :	115 °C (760 mmHg)
Caractéristiques d'inflammabilité :	
- Point d'éclair :	16 °C (coupe fermée)
Pression de vapeur :	20 hPa (20 °C)
Masse volumique :	0.82 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité :	
- dans l'eau :	Insoluble
Vitesse d'évaporation :	1.6 (acétate de butyle = 1)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'emploi
Réactions dangereuses :	
- Conditions à éviter :	Chaleur, étincelles, flammes nues, source d'ignition
- Matières à éviter :	- oxydants puissants - réducteurs puissants
- Produits de décomposition dangereux :	Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de carbone (CO, CO ₂) Hydrocarbures

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Version : 2
Encre 1781 pour BIC VELLEDA WHITEBOARD MARKER	Date : 17/1/2007
	Remplace la fiche : 22/7/2005
	BIC

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Effets locaux :	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires Peut provoquer une irritation des yeux
Toxicité chronique/long-terme :	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
Autres données :	Les informations ci-dessus concernent l'encre. Celle-ci sera contenue dans le réservoir fibreux d'un marqueur de faible contenance ce qui réduira considérablement les possibilités d'exposition de l'utilisateur

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

BIODEGRADABILITE :	Acétate de n-butyle & 4-Méthylpentane-2-one : Facilement biodégradable
ECOTOXICITE :	
Effets sur les organismes aquatiques :	Acétate de n-butyle : CL 50 (Poisson : Leuciscus idus) / 96 h : 62 mg/l CE 50 (Daphnie : Daphnia magna) / 24 h : 73 mg/l 4-Méthylpentane-2-one : CL 50 (Poisson : Pimephales promelas) / 96 h : 505-540 mg/l CE 50 (Daphnie : Daphnia magna) / 48h : 170 mg/l (données bibliographiques)

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS DE PRODUIT :	
Destruction/Élimination :	Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables
EMBALLAGES SOUILLES :	
Destruction/Élimination :	Détruire en installation autorisée
REMARQUE :	L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :

* - No ONU	1210
Voies terrestres :	
* - Rail/route (RID/ADR) :	Classe : 3 Code de classification : F1 Groupe d'emballage : II N° d'identification du danger : 33 Étiquetage : 3 Libellé : ENCRE D'IMPRIMERIE
* Voie maritime (OMI/IMDG) :	Classe : 3 Groupe d'emballage : II Fiche de sécurité (FS) : F-E, S-D Libellé : ENCRE D'IMPRIMERIE Étiquetage : 3
* Voie aérienne (OACI/IATA) :	Classe : 3 Groupe d'emballage : II Étiquetage : Flammable liquid Libellé : PRINTING INK Avion Passagers : Instruction d'emballage : 305 Quantité : 5 L Avion Cargo : Instruction d'emballage : 307 Quantité : 60 L

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
	Version : 2
Encre 1781 pour BIC VELLEDA WHITEBOARD MARKER	Date : 17/1/2007
	Remplace la fiche : 22/7/2005
	BIC

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

REMARQUE : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche
Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ETIQUETAGE CE : La réglementation sur l'étiquetage ne s'applique pas au marqueur. Seule l'encre en bidon est concernée

- Symboles et indications de danger :



- Phrases R : - FACILEMENT INFLAMMABLE (F)
R11 : Facilement inflammable.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Phrases S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.
S24 : Eviter le contact avec la peau.
S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

- Autres informations : Etiquetage réduit autorisé dans le cas de petits emballages

AUTRES REGLEMENTATIONS :

Dispositions nationales :

France : Maladies professionnelles (tableau(x) n° 84) : concerné

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer

16. AUTRES INFORMATIONS

Restrictions d'emploi : Ce produit ne doit pas être utilisé pour des applications autres que celles indiquées au § 1

* Texte des phrases R des § 2 & 3 : R10 : Inflammable.
R11 : Facilement inflammable.
R20 : Nocif par inhalation.
R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

* Références bibliographiques : Bureau Européen des substances Chimiques (ECB)
INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)
IUCLID (International Uniform Chemical Information Data Base)
RTECS (Registry of Toxic effects of Chemical Substances)
FDS des fournisseurs

* Mise à jour : Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page)
Les textes modifiés par rapport à la version antérieure sont indiqués par un astérisque (*)

Fiche de données de sécurité établie par : LISAM SERVICES - TELEGIS
6 rue des Boucheries F-60400 NOYON
www.telegis.com

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
	Version : 2
	Date : 17/1/2007
Encre 1781 pour BIC VELLEDA WHITEBOARD MARKER	Remplace la fiche : 22/7/2005
	BIC

sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document